cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Anne Normandeau
https://www.cadre21.org/membres/4446aea6ff07b3b44ec8c77b

Date d'obtention : 2021-05-13 19:09:18

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Que c'est un moyen efficace de lier les différents intervenants qui gravitent autour des jeunes et de rendre la démarche uniforme. On peut ainsi éviter les erreurs qui peuvent nuire par la suite dans le processus judiciaire.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Ça va me donner de l'assurance! Je serai en mesure de suivre des étapes et avoir le sentiment de poser les gestes adéquats au bon moment.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Respecter les consignes à la lettre afin de ne pas compromettre le dossier.